

Compte rendu analytique du conseil de communauté du 24 juin 2019

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 74
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Nadia BEAUSSART (suppléante d'Hervé LAFFITTE), Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Michel CAMDESSUS, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Yves DARRIGRAND, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, David CRABOS, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFFITTE, Daniel BOULIN (pouvoir à M. Francis LARROQUE), Dominique TOUYA, Michel JESER, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. Jean-Pierre BOUNINE), Luis Miguel CONEJERO (pouvoir à M. Yves DARRIGRAND), Christine LABORDE, Jacques LABORDE (pouvoir à M. Jean-Jacques SENSEBE), Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Anne-Marie LATASTE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

Compte rendu des décisions prises par le Président et le bureau

Monsieur le Président rend compte des décisions prises par le Bureau et par lui-même en vertu des délégations que le Conseil de communauté leur a confiées.

Rapport 1 : Chemstart-up 4 : acquisition du terrain sur la commune de Lacq appartenant à Mme de BREBISSON

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 1.

Rapport 2 : Zone N'Haux à Arthez-de-Béarn : vente du lot n° 4 à la SCI CNM représentée par M. et Mme TORAL

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 79 voix pour et 2 voix contre, du rapport n° 2.

Rapport 3 : Zone Louis à Orthez : vente d'un terrain à la société PAYSIA-VERT

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 3.

Rapport 4 : Zone Eurolacq 2 : vente du lot n° 2A à la Prévention des risques et surveillance médicale (PRISSM)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 4.

Rapport 5 : Crématorium de Lacq-Orthez : approbation du règlement intérieur

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 5.

Rapport 6 : Renouvellement du partenariat avec la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Pau Pyrénées pour le dispositif "test d'activité ante-création" : signature d'une nouvelle convention

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 6.

Rapport 7 : Attribution d'une subvention complémentaire à Lacq Odyssee, CCSTI des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 7.

Rapport 8 : Partenariat entre le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves et le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) : action de développement de la forêt locale – Année 3 (2019-2020)

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 8.

Rapport 9 : Contrat d'attractivité avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté de communes du Béarn des Gaves

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 9.

Rapport 10 : Contrat Local de Santé (CLS) : projet de déménagement de l'EHPAD d'Arthez-de-Béarn et création d'une unité Alzheimer

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 10.

Rapport 11 : Action citoyenneté numérique au sein des collègues : convention de prestations entre le réseau Cyber-base de la CCLO et la Fibre64

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 11.

Rapport 12 : Adoption du Plan partenarial de gestion de la demande du logement social et d'information du demandeur

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 12.

Rapport 13 : Logement social : Modalités de remboursement de l'avance à taux zéro consentie à la commune de Monein

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 13.

Rapport 14 : Logement social : Modalités de remboursement de l'avance à taux zéro consentie à la commune d'Arthez-de-Béarn

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 14.

Rapport 15 : Logement social : Modalités de remboursement de l'avance à taux zéro consentie à la commune de Lacadée

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 15.

Rapport 16 : Lancement d'une étude pré opérationnelle pour la mise en œuvre d'une future opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain sur le centre ancien d'Orthez

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 16.

Rapport 17 : Avenant n°1 à la convention pluri-annuelle d'objectifs avec l'association AMAYRA

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 17.

M. Jean-Pierre Dubreuil, Président de l'association AMAYRA, ne participe pas au vote.

Rapport 18 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2018

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 18.

Rapport 19 : Adhésion à l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (Audap) et établissement d'une convention partenariale pour l'année 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 19.

Rapport 20 : Dérogation au règlement de voirie pour le déploiement de la fibre sur le territoire de la communauté de communes

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 20.

Rapport 21 : Demande de subvention auprès du département des Pyrénées-Atlantiques pour les aides au domaine de la voirie

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 21.

Rapport 22 : Approbation d'avenants à la convention cadre du groupement de commandes permanent entre la communauté de communes et ses communes membres

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 22.

Rapport 23 : Convention relative à l'entretien de voies communales mitoyennes

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 23.

Rapport 24 : Remboursement des frais de déplacement des agents de la collectivité.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 24.

Rapport 25 : Plan de formation des agents de la collectivité pour 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 25.

Rapport 26 : Mise en place de titres-restaurant - Adoption du règlement d'attribution

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, par 80 voix pour et 1 abstention, du rapport n° 26.

Rapport 27 : Règlement de mise en commun de moyens pour l'acquisition d'un outil d'adressage intégré au logiciel SIG

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 27.

Rapport 28 : Approbation d'une convention de services en matière d'usages numériques entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et le syndicat mixte La Fibre 64

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 28.

Rapport 29 : Approbation d'une convention entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et ses communes membres relative à la mise à disposition de services fonctionnels en matière d'usages numériques fournis par le syndicat mixte La Fibre 64

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 29.

Rapport 30 : Soutien aux associations pour des manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux : attribution de subventions

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 30.

Rapport 31 : Octroi d'une subvention en investissement au centre social Lo Solan

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 31.

Rapport 32 : Attribution d'un fonds de concours aux communes d'Artix, Boumourt, Labastide-Monréjeau, Saint-Médard, Abos, Bonnut et Casteide-Candau

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 32.

Rapport 33 : Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales 2019 : modalités de prise en charge

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 33.

Rapport 34 : Affectation du résultat 2018 du budget principal de la communauté de communes de Lacq-Orthez

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 34.

Rapport 35 : Budget supplémentaire au budget principal 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 35.

Rapport 36 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe déchets

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 36.

Rapport 37 : Décision modificative n° 1 au budget annexe déchets 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 37.

Rapport 38 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe du Pays

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 38.

Rapport 39 : Décision modificative n° 1 au budget annexe Pays 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 39.

Rapport 40 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe de la zone d'activités d'Eurolacq 2.

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 40.

Rapport 41 : Décision modificative n° 1 au budget annexe Eurolacq 2 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 41.

Rapport 42 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe de la zone d'activités de Loupien

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 42.

Rapport 43 : Décision modificative n° 2 au budget annexe Loupien 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 43.

Rapport 44 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe de la zone d'activités de N'Haux

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 44.

Rapport 45 : Décision modificative n° 1 au budget annexe N'Haux 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 45.

Rapport 46 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe de la zone d'activités de la Geüle

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 46.

Rapport 47 : Décision modificative n° 1 au budget annexe La Geüle 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 47.

Rapport 48 : Affectation du résultat 2018 du budget annexe Pays d'art et d'histoire

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 48.

Rapport 49 : Décision modificative n° 1 au budget annexe Pays d'art et d'histoire 2019

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 49.

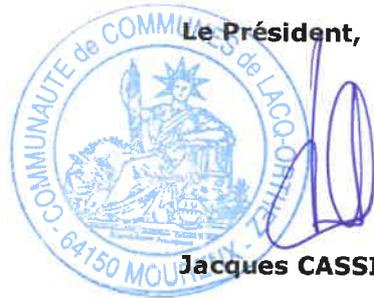
Rapport 50 : Admission en non valeurs de produits irrécouvrables au budget annexe déchets

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 50.

Rapport 51 : Approbation d'un protocole transactionnel suite à l'expertise judiciaire dans le cadre des désordres dus aux infiltrations du centre Yves Dréau à Mourenx

Adoption, après que le conseil communautaire en eut délibéré, à l'unanimité de ses membres, du rapport n° 51.

Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE